

Le Conseil Municipal, où il est exposé et après en avoir délibéré et pris connaissance du programme de concours, décide, à l'unanimité, de procéder à un appel à la concurrence en vue de rechercher les possibilités d'exécution de l'assainissement, tout de l'agglomération principale que des principaux villages de la commune.

Nomme Membres de la Commission M. M. Vignais, Guérin, Gendronneau, Giraud, Marchais, Bouet, Gar-Mariellet et Goutière.

Cette Commission sera assistée de M. l'Ingénieur en Chef du Génie Rural ou de son représentant, ainsi que M. Braud Ingénieur Conseil.

Donne tout pouvoir à son Maire pour accomplir les différentes formalités, notamment en ce qui concerne les autorisations à obtenir, les publicités à faire, etc....

Extension du service du gaz. - Enfin, le Conseil charge à la Mairie de s'entretenir avec l'Administration de la Cie du Gaz pour l'extension du réseau desservi, en profitant des tranchées creusées pour l'installation du Service d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures trente et les Membres présents ont signé sur registre

### Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira, au lieu ordinaire de ses séances, le samedi vingt-trois juillet mil neuf cent trente-huit à seize heures quinze.

#### Ordre du jour

- 1<sup>e</sup> Vote d'un emprunt pour achèvement de la salle des fêtes, mise en état des logements et du poste municipal, électrification.
- 2<sup>e</sup> Mise à l'étude du chemin rural de la Bruxardière
- 3<sup>e</sup> Compte administratif et budgets du Bureau de Bienfaisance



179

- 6<sup>e</sup>: Nominations de deux parcelles de terrain communal.
- 5<sup>e</sup>: Mise en état de la Justice de Paix.
- 6<sup>e</sup>: Demande de succès d'incorporation.
- 7<sup>e</sup>: Affaires diverses.
- 8<sup>e</sup>: Assurances diverses.

*Le 28 juillet  
M. le Maire  
J. Lefèvre*

## Conseil Municipal Séance du 28 juillet 1938

Le vingt-trois juillet mil neuf cent trente-huit, à seize heures quinze, le Conseil Municipal de Roize s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de cette commune, sous la présidence de M. Lefèvre, maire.

Etaient présents: M. G. Marilliet, Marchais, Guérin, Courpu, Tigrain, Fabrice, Jeanau, Goutière, Hamon, Peignon, Boutin, Masson, Charron, Clouet et Charlot et Landriau, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents: Tanguerot, Hervouet, Lorin, Marchasteau, Gendronneau, Lefort, Barreau, Gendronneau, Chauvelon, Giraud, Olline.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire.

M. Guérin a été désigné et a accepté cette fonction.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.

Demande d'emprunt. — M. le Maire expose : 1<sup>o</sup> que par délibération du Conseil Municipal du 8 juillet 1934, la construction d'une salle de fête, rue du Marché, et son aménagement avait été décidés. Le montant de la dépense 1<sup>o</sup> élevait à 227.270.<sup>00</sup>

Mais par suite de l'application des "lois sociales", les prix de la main-d'œuvre et des matériaux ont sensiblement augmentés et les crédits votés ont été insuffisants.

D'après les plans et devis dressés par M. Gocin, architecte, basés sur les tarifs actuels, il faut, pour achever la salle des fêtes, un crédit supplémentaire de cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-et-un francs (149.561<sup>50</sup>), qui se décompose ainsi qu'il suit :

Maçonnerie . . . . .	57.056 <sup>00</sup>
Plâtrerie . . . . .	10907.50
Couverture-jinguerie . . . . .	6733.50
Charpente-métaux . . . . .	4518.50
Terrererie . . . . .	13250

91.468.50

Peinture .....	7500
Electricité .....	6250
Chaussage .....	3750
Water closets .....	10.000
Aménagement .....	25.000
Honoraires de l'architecte .....	6495,50
Total .....	150.461

2<sup>e</sup> Par délibération du 5 février 1938, le Conseil Municipal avait voté un emprunt de 135000<sup>f</sup> pour établissement de terrains de sport dans le parc municipal de la rue Blupiet, restauration d'un appartement pour servir de logement au jardinier-garde et transformation de l'immeuble de cette propriété en quatre appartements pour y loger des maîtres des écoles publiques.

Malgré d'après les plans et devis établis par M. Ceffaut, architecte, la dépense s'éleve à 322.739,45, somme qui dépasse de beaucoup les crédits prévus. Cette dépense se décompose ainsi qu'il suit:

Logements des instituteurs .....	166.890,73
Basket-ball .....	38.875,02
Tennis .....	54.112,05
Logement du jardinier .....	40.611,69
Caveau et water .....	24.349,95
Total .....	322.739,45

3<sup>e</sup> Le Conseil Municipal, par délibération du 8 mars 1937, ayant décidé d'étendre le réseau de distribution électrique dans les rues et les agglomérations rurales où il n'existe pas encore. Les devis établis par les Services du Génie rural s'éleve à la somme de 150.000<sup>f</sup>, et une subvention de 49.500<sup>f</sup> a été accordée par l'Etat à la Commune. Il reste donc une somme de 100.500<sup>f</sup> à percevoir.

En résumé le total des dépenses pour exécuter les travaux ci-dessus mentionnés s'éleve à :

Achèvement de la salle des fêtes .....	150.461
Logements et terrains de jeu du Parc .....	322.739,45
Extension du réseau électrique .....	100.500
Cinq cent soixante-douze mille huit cents francs 45 <sup>c</sup> , à ...	573.700,45

La situation financière de la Commune ne permet pas de trouver les ressources nécessaires pour la réalisation

des projets dont il s'agit; qu'il y a lieu, dès lors, de recourir à la voie de l'emprunt pour couvrir la totalité de la dépense.

M. le Maire propose au Conseil de voter cet emprunt et qu'il y a tout avantage d'essayer de le réaliser par souscriptions dans la localité même, vu les difficultés de se procurer des capitaux dans les établissements de crédits.

Le Conseil Municipal, après cet exposé établi en avis délibéré, considérant l'utilité des travaux désignés et qu'il importe d'assurer leur exécution par la réalisation d'un emprunt, et de procurer à la Commune, dans la localité même, si c'est possible, par le mode le plus simple et le moins onéreux, les fonds dont elle a besoin,

Autorise, par ces motifs, M. le Maire à réaliser, par voie de souscription publique, un emprunt bientençaire de cinq cent soixante-quinze mille francs (575.000), au taux d'intérêt qui n'excède pas 5%, avec faculté d'émettre des obligations nominatives ou au porteur. Ces obligations, au nombre de cinq cent soixante-quinze (575), seront de mille francs chacune et remboursables par voie de tirage au sort, à raison de dix-neuf obligations chaque année pendant vingt-neuf ans et de vingt-quatre au bout de la trentième année.

La Commune, s'engage, en outre, à inscrire pendant trente ans, à son budget, le nombre de centimes nécessaires au remboursement de chaque annuité et au paiement des intérêts annuels qui se fera en deux termes égaux: les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Le centime communal étant de 1108,08, le Conseil vote une imposition extraordinaire de 43 centimes 09, à inscrire au budget primitif de 1939, pour garantir le remboursement de l'annuité et le paiement des intérêts.

Il fixera ultérieurement le montant des fonds nécessaires pour acquitter les intérêts à partir du jour du versement au 31 décembre 1938.

M. le Maire est prié de faire toute diligence pour la réalisation de cet emprunt.

Etude du chemin rural allant du C.V. N° 11 à la Crocardière. — Le Conseil autorise M. le Maire à faire établir l'étude du chemin rural, non reconnu allant de la Crocardière au chemin vicinal N° 11.  
Reparations à la "Fondre de Pais". — M. le Maire communique au Conseil, le devis établi par M. Jean Marchais, entrepreneur en

~~30/9/38  
2/9/38  
MPT~~  
Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal une demande pour travaux de grosses réparations au local de la Fertile de Paix. Le devis s'éleve de la somme de 5345.<sup>v</sup>70.

Le Conseil autorise M. le Maire à passer un marché de gré à gré avec M. Marchais au prix fixé au devis.

~~30/9/38  
2/9/38~~  
Demande de succès d'incorporation. - Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal une demande de succès d'incorporation d'un an, faite par le jeune Raicklin Georges, rue de la Bâtie-Balme.

Le Conseil donne un avis favorable à cette demande.

Affiliation de terrain communal. - Ensuite M. le Maire communique au Conseil une demande d'achat de terrains communal, faite par M. Allard, 31 rue des Petits-Banars, qui désire faire cette acquisition pour alimenter au droit de sa propriété avec le terrain de la Commune réservé pour l'agencement du cimetière de Saint-Paul.

Le Conseil donne un avis favorable à cette demande et fixe le prix du terrain à vingt-cinq francs le mètre carré.

Rappel de traitement. - M. le Maire expose au Conseil, que M. M. Bouchaud et Joennecq ont été employés au service des bateaux au cours de l'année 1937 à titre d'auxiliaires. Il paraît équitable de leur accorder l'indemnité provisionnelle allouée aux autres employés titulaires par décision du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 1937, soit pour leur catégorie 90<sup>e</sup> par mois.

Il reviendrait de la chef : 270<sup>e</sup> à M. Bouchaud et 830<sup>e</sup> à M. Joennecq.

Le Conseil décide à l'unanimité d'allouer aux deux intéressés l'indemnité en question.

La dépense sera prélevée sur l'article 94 du budget.  
Indemnité pour bris d'une bouche d'égout rive Chiers. - Après, le Conseil Municipal fixe à la somme de 438.<sup>v</sup>95 l'indemnité due par M. Clain Gendron, démeublant à Rezo, comme autre responsable du bris d'une bouche d'égout rive Chiers.

Compte administratif de l'Ordination du Bureau de Bienfaisance.

Puis M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte de l'Ordination du Bureau de Bienfaisance pour l'année 1937.

Le Conseil, vu la délibération de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance en date du 21

juillet 1938, approuve le budget annuel administratif dans les mêmes termes et conditions que pour ladite délibération.

Budget additionnel du Bureau de Bienfaisance. M. le Maire communique à l'Assemblée le projet du budget additionnel de 1938, établi pour la Commission administrative dans sa séance du 21 juillet 1938.

Le Conseil approuve le budget établi qui se chiffre :

Recettes	10.274, 81
Dépenses	<u>10.200</u>
Excedent de recette	74, 81
Excedent du budget provisoire	<u>18, 80</u>
Excedent définitif pour 1938	93, 61

Budget provisoire de 1938. Censuite est communiqué le projet de budget provisoire voté par la même Commission dans la même séance.

Le Conseil approuve ledit budget tel qu'il est établi.

Recettes	874, 91, 76
Dépenses	<u>874, 52</u>
Excedent de recette	39, 76

Assistances diverses. Tous M. le Maire invite le Conseil à se former en comité secret pour procéder à l'examen des différentes demandes d'assistance.

Assistance aux vieillards, révision.

- 1 Gérard Josephine veuve Gaujacq, admise à partir du 1<sup>er</sup> août 1938
- 2 Durand Ernest, admise à partir du 1<sup>er</sup> août
- 3 Paire André, retraité bénéficiaire de l'art. 20 bis, conservé amnistie 50<sup>e</sup>
- 4 Parveau François, la Normandie, avoué, suppression art. 20 bis, conservé 50<sup>e</sup>
- 5 Bouchetan Julien la Jaquerie, ménestier, à maintenir.
- 6 Répauffet Juliette, 50, rue Alsace-Lorraine, épouse, dossier incomplet.
- 7 Samson, rue Emile Redon, 24 ans, idiote, rejeté, article 24 bis.

Nouvelles demandes:

- 1 Choinet Henri du Châtellier, 73 ans, les enfants peuvent venir en aide, non admis
- 2 Terrieu Marie femme Choinet, épouse du précédent, non admise
- 3 Gauthier Clémence, 70 ans, admise pour 60<sup>e</sup> par mois
- 4 Sèfort Marie veuve Allereau, non proposée
- 5 Devot René f<sup>e</sup> Cœillard, rue du Petit-Baron, admise pour 60<sup>e</sup> par mois
- 6 Gâteau Léonie <sup>spéc</sup> Jeay, 70 ans, admise pour 50<sup>e</sup>
- 7 Cœillard Jules, incapable de se mouvoir, accordé, article 20 bis

8 Guittot Elisa, 13, rue Sadi-Carnot, proposée pour l'article 80 bis.  
Assistance aux femmes en couches.

- 1 Biton née Meune Donatième, rue d'Armaudis, enfant, refusé
- 2 Gellon née Aubert, la Flordaine, 3<sup>e</sup> enfant, refusé.
- 3 Greveau née Gréau-Louline, à l'buffière, acceptée.
- 4 Rivière née Le Dreyen Marie, rue Curie, proposée.

Assistance médicale gratuite; assurés sociaux:

- 1 Bouron Eugène, propose, s'engage à payer le complément des assurances sociales;
- 2 Pédeau Joseph, proposé, s'engage à payer le complément des assurances sociales;
- 3 Dumoulin François, rue Emile Zola, proposé, s'engage à payer 5<sup>e</sup> par jour d'hospitalisation;
- 4 Leclain Gabriel les Basses-Chapelles, proposé, s'engage à payer 5<sup>e</sup> par jour d'hospitalisation;
- 5 Charpentier André, du Petit-à-Ble, admis sans participation;
- 6 Létine, rue Aristide Briand, proposé; un fils s'engage à payer 5<sup>e</sup> par jour d'hospitalisation;
- 7 Le Borgne Camille, rue H. Barbusse, admis avec participation de la moitié du complément des assurances sociales;
- 8 Lisonneau Henri, rue A. Nozay, proposé;
- 9 Douillard Camille, le Chêne-Créer, admis avec participation de 5<sup>e</sup> par jour d'hospitalisation;
- 10 Lebœuf Fernand, de la Brotte, proposé pour entrer au sanatorium de Maubreuil.

Non assurés sociaux:

- 1 Noblanc Albertine, enfant, proposée pour l'admission à Puy-Bron;
- 2 Potet Eugénie, la Haute-Sé, 7<sup>e</sup> enfant, offre par année 81.958<sup>v</sup>; peut payer la totalité;
- 3 Faure Dethommeau, la Morinière, admise;
- 4 Reycan Sabrienne, à l'buffière, admise;
- 5 Dronet Eulalie, 64 ans, domicile de service, la Vendée, proposée; les enfants s'engagent à payer 25% de la dépense;
- 6 Hégron Marcel à Varkivous, ne travaille plus, accepté;
- 7 Navoi Joseph, 35, rue Sadi-Carnot, pension d'accident de travail de 1600<sup>f</sup>. La dépense pourrait être prélevée sur sa pension;
- 8 Goepfert Sam, domicile fizie, au service de M. Beibert marchand de ferrage à Rue, proposé;



Assistance aux familles nombreuses. Revision des assistés.

1 Reche Jean, Marie de Maupertluis, à rayer;

2 Roget Eugène, de la Grand' Haie, à rayer;

3 Rebeyrolle Jean, rue de la Basse. Leandre, à rayer;

4 Demoulin François, rue Emile Zola, à rayer

L'ordre du jour étant appris, la séance est levée à dix-huit heures quarante-cinq et les Membres présents ont signé au registre.

*Gouttier Gauthier Cassin Bontin* *de gouttier*  
*Houssay* *Paudrat* *& Perronnet Marchais* *Perrin*  
*Vignau*

## Convocation du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances, le samedi, ~~du~~ septembre mil neuf cent trente-huit, à neuf heures huit, au lieu ordinaire de ses séances.

### Ordre du jour

- 1 Compte administratif du Maire;
- 2 Budget additionnel de 1938;
- 3 Budget des chemins vicinaux et ruraux;
- 4 Approbation d'achat du mobilier de la maison du Parc;
- 5 Avancement de M. Beaufière, 1<sup>er</sup> secrétaire;
- 6 Nouveau tarif des tramways;
- 7 Construction du chemin du Patisseau;
- 8 Mission de terrain par voie d'alignement.
- 9 Etude du chemin rural de la Brotte au Genétal;
- 10 Allocations familiales au fortifiant;
- 11 Réfection du Sérac de la Mare de Racou;
- 12 Mise en état de viabilité du chemin Marteau;
- 13 Ouvre des colonies de vacances;
- 14 Affaires diverses;

Le Maire

*J. J. Jappain*

## Conseil Municipal Séance du 10 septembre 1938

Le dix septembre mil neuf cent trente-huit, à neuf heures huit